

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ET PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET TRANSFORME/RDC

PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ENTREPRENEURES ET MISE A NIVEAU DES PME POUR LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ET L'EMPLOI « TRANSFORME/RDC » Projet : P178176

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT IT EN CHARGE DE LA SUPERVISION DES IMPLEMENTATIONS LOGICIELLES POUR LA BANQUE CENTRALE DU CONGO

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (DRC) a identifié dans ses objectifs généraux, le secteur des PME comme un secteur stratégique important car non seulement il contribue à la croissance économique inclusive, au développement régional, à la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, mais aussi qu'il joue un rôle essentiel dans le développement durable, l'égalité des sexes et la viabilité environnementale. Ce secteur est une source importante d'emplois dans tous les secteurs économiques et dans les zones rurales et urbaines, et contribue ainsi à la réduction des écarts de développement en favorisant un développement équitable sur une large base et en offrant plus de possibilités pour les femmes et les jeunes dans le développement économique du pays. Tenant compte de l'importance du secteur des PME, le Gouvernement s'est doté en mai 2016, d'un document de stratégie nationale de développement des petites et moyennes entreprises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement des PME, le Gouvernement de la RDC a sollicité et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit et un don pour financer le « Projet d'Autonomisation des femmes entrepreneures et une mise à niveau des PME pour la transformation économique et l'emploi », TRANSFORME RDC en sigle. L'objectif de développement de ce projet est d'**améliorer la croissance et la création d'emplois des MPME nouvelles et existantes, en particulier celles appartenant à des femmes, dans des zones géographiques sélectionnées**. Le projet devrait permettre d'atteindre l'objectif de développement en s'attaquant à trois contraintes critiques pour les emplois du secteur privé et la transformation économique : (i) capacités des entreprises ; (ii) accès au financement ; et (iii) environnement des affaires. Ce projet s'appuie sur les composantes suivantes :

Composante 1 : Soutenir les femmes entrepreneures, la création des entreprises et les PME.

Cette composante permettra de professionnaliser les femmes entrepreneures, d'élargir la réserve de nouvelles entreprises notamment celles créées par des femmes, et d'améliorer les performances des PME existantes en encourageant la modernisation et la mise à niveau technologique. Avec le temps, certains de ces entrepreneurs pourraient demander un financement auprès des institutions financières participantes (IFP) renforcées par la composante 2.

Composante 2 : Inclusion financière et accès durable au financement pour les femmes entrepreneures. Cette composante soutiendra l'inclusion financière et l'accès au financement pour les femmes entrepreneures et les PME, à travers (i) le renforcement de l'infrastructure de crédit en RDC pour

améliorer l'accès au crédit(en particulier pour les femmes entrepreneures), (ii) le déblocage des financements pour les femmes entrepreneures, par le biais des garanties partielles de crédit, (iii) l'élargissement de l'accès aux services financiers numériques notamment pour l'autonomisation économique des femmes.

Composante 3 : Développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat.

Cette composante contribuera à améliorer la durabilité des résultats en termes de survie et de croissance des entreprises en améliorant l'environnement commercial et en développant l'infrastructure partagée pour stimuler davantage l'adoption de technologies et faciliter l'accès aux marchés.

Composante 4 : Mise en œuvre du projet

Cette composante sera consacrée à la gestion du projet.

Composante 5 : CERC (Composante de réponse aux situations d'urgence).

L'approche pour le projet et la nature évolutive de ses interventions offrira la souplesse nécessaire pour en adapter la conception et l'ampleur au contexte national.

Amélioration de l'intégration et l'efficacité des systèmes d'information :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante 2 du Projet, visant à améliorer l'intégration et l'efficacité des systèmes d'information, il est nécessaire de recruter un consultant IT pour soutenir la supervision de l'implémentation des solutions digitales dans différentes activités de la composante 2 et assurer leur alignement avec les besoins du projet. Le consultant jouera un rôle essentiel dans l'accompagnement des parties prenantes et la coordination technique avec les partenaires de mise en œuvre en charge de la mise en œuvre des solutions digitales.

Dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration de l'efficacité des systèmes financiers en République Démocratique du Congo (RDC), la Banque Centrale de la RDC (BCC) doit déployer plusieurs solutions informatiques essentielles pour renforcer l'inclusion financière et soutenir le secteur privé, en particulier les PME et les entrepreneures féminines. Ces solutions visent à rendre les services financiers plus accessibles, plus sûrs et plus efficaces, tout en répondant aux défis actuels de la finance numérique et de l'accès au crédit.

L'une des solutions à mettre en place est le répertoire électronique centralisé des garanties mobilières. Actuellement, les banques n'acceptent que les biens immobiliers comme garanties, excluant ainsi l'utilisation d'actifs mobiliers tels que les stocks, les machines, les créances commerciales et les récoltes. Cette limitation empêche de nombreuses entreprises, notamment les PME, de bénéficier d'un accès au crédit. La mise en place de ce répertoire centralisé permettra de faciliter l'utilisation des biens mobiliers comme garanties, ouvrant ainsi l'accès au financement pour un plus grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME). Déjà mis en œuvre, ce projet est à un stade avancé, avec l'implémentation technique de la plateforme en cours de finalisation. La prochaine étape clé concerne la finalisation du cadre juridique nécessaire à l'opérationnalisation effective du répertoire.

Une autre solution clé pour améliorer l'accès au crédit est la modernisation de la centrale des risques de la BCC. Le manque d'informations fiables sur les antécédents de crédit des emprunteurs constitue un frein majeur pour les institutions financières, en particulier pour les PME et les femmes entrepreneures. L'absence de partage des informations sur le crédit rend difficile l'évaluation de la solvabilité des emprunteurs, entraînant des coûts de transaction élevée et une faible confiance des prêteurs. Le sous-projet de modernisation de la centrale des risques vise donc à améliorer la disponibilité et la qualité des données de crédit, afin de réduire l'asymétrie d'information entre prêteurs et emprunteurs et de faciliter l'accès au financement, en particulier pour les PME et les femmes entrepreneures. Le dossier d'appel d'offres est en cours de finalisation, et le processus de sélection du prestataire technique a été lancé.

Le consultant ayant accompagné la définition du cahier des charges avec la BCC poursuivra la supervision globale du sous-projet, notamment sur les aspects fonctionnels. Le consultant IT qui sera recruté interviendra en appui technique pour superviser l'implémentation de la solution, en veillant à sa conformité avec les exigences définies.

En parallèle, la réduction des coûts et des risques des services financiers numériques représente un volet essentiel pour élargir l'accès aux services financiers. À cet égard, le projet financera l'acquisition d'un système bancaire de base partagé, capable de gérer les dépôts, les crédits et le traitement des prêts. Ce système bancaire permettra de doter les 114 institutions de microfinance (institutions de microfinance (IMF) et coopératives d'épargnes et de crédit (COOPEC)) d'un système bancaire moderne. De plus, ce système sera connecté au commutateur national de paiements (Switch National Mosolo), facilitant ainsi l'interopérabilité des institutions financières non bancaires au sein du système financier national. Cela permettra un accès plus rapide, plus pratique et à moindre coût aux services de paiement numériques, en particulier pour les entrepreneures et les PME, tout en renforçant la compétitivité du secteur financier congolais. Ce sous-projet vient d'être lancé et l'intégration des toutes les IMF et COOPEC se fera progressivement.

Enfin, un autre axe clé de ce projet est le renforcement de la protection des consommateurs financiers. Pour ce faire, la mise en place d'une plateforme de supervision permettra à la BCC de surveiller et de gérer les plaintes des consommateurs, tout en rendant disponibles les informations sur le taux effectif global des produits financiers. Cette mesure vise à permettre aux emprunteurs de faire des choix éclairés, réduisant ainsi les risques de surendettement et de fraudes, particulièrement pour les nouveaux utilisateurs des services financiers, tels que les petites entreprises. L'appel d'offres pour ce sous-projet vient d'être lancé.

Ces solutions informatiques sont en cours de mise en œuvre sous forme de sous-projets distincts, avec pour objectif global de renforcer la résilience économique et l'inclusion financière en RDC, et de permettre aux acteurs du secteur financier de mieux servir les populations vulnérables, notamment les femmes entrepreneures et les petites entreprises. Ces sous-projets sont à des stades de mise en œuvre différents et bénéficient chacun de l'appui d'un partenaire de mise en œuvre. L'annexe 1 présente un tableau résumant l'objectif du sous-projet, le bénéficiaire final (directions impliquées de la BCC), les autres parties prenantes impliquées, le partenaire de mise en œuvre (lorsqu'il est déjà recruté), l'état d'avancement, les prochaines étapes.

C'est dans ce contexte que ces termes de référence (TDR) sont élaborés en vue du recrutement d'un consultant IT chargé de soutenir la supervision de l'implémentation des sous-projets intégrant une dimension numérique et digitalisation, en veillant à leur conformité avec les exigences de cybersécurité définies par la Banque Centrale. Cette mission s'inscrit dans une démarche d'optimisation des systèmes d'information de la Banque Centrale, intégrant les meilleures pratiques internationales et tenant compte des impératifs de protection des données, de résilience face aux cybermenaces et d'efficacité opérationnelle.

II. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général du consultant IT est d'accompagner la BCC dans les différentes phases de mise en œuvre de ses projets technologiques, depuis l'identification des besoins jusqu'à la supervision de leur déploiement. Sa mission consistera à assurer l'intégration de solutions adaptées aux enjeux du secteur financier, en veillant à l'efficacité, la résilience et la conformité des systèmes d'information. La cybersécurité sera un volet clé parmi d'autres, garantissant la protection des données et la robustesse des infrastructures face aux risques numériques.

III. TACHES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

De manière spécifique, le consultant devrait :

- Fournir des orientations et des recommandations dans le processus de sélection des firmes de mise en œuvre proposant des solutions informatiques, en veillant à la qualité et à la conformité des offres aux exigences du projet.
- Assurer le suivi, la coordination et la supervision des activités d'implémentation des différents sous-projets de digitalisation.
- Veiller à l'adéquation entre les besoins du projet et les solutions technologiques déployées y compris en matière d'intégration, d'interopérabilité et d'évolution technologique.
- Coordonner les interactions entre les parties prenantes (bénéficiaires, fournisseurs, équipe projet).
- Assurer la conformité des systèmes aux normes de sécurité et de protection des données.
- Identifier et remonter les risques liés à l'implémentation des logiciels.
- Accompagner la formation et le transfert de compétences aux utilisateurs finaux.
- Suivre les évolutions et proposer des améliorations pour optimiser les performances des solutions mises en place.

IV. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit avoir le profil suivant :

- Diplôme universitaire (Bac+5 au moins) en informatique, systèmes d'information, ou domaine connexe ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'implémentation et la gestion de solutions logicielles ;
- Bonne connaissance des technologies cloud, des bases de données et de la cybersécurité ;
- Expérience en gestion de projet IT et en coordination avec des fournisseurs de solutions ;
- Expérience préalable dans l'implémentation, la gestion ou la supervision des systèmes informatiques au sein de banques centrales ;
- Excellentes compétences en communication et capacité à vulgariser des concepts techniques ;
- Connaissance des standards de sécurité des systèmes d'information et des meilleures pratiques en intégration logicielle ;
- Expérience en évaluation et sélection de solutions informatiques pour des projets institutionnels ;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais.

V. DUREE

La mission s'étendra sur une période de 12 mois, avec une intervention estimée à une semaine par mois, ajustable en fonction des besoins du projet et de la disponibilité du consultant. La charge de travail est estimée à 60 Hommes/Jour, correspondant à 1 semaine par mois (5 jours ouvrables x 12 mois).

VI. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus pour cette mission de consultant IT peuvent inclure les éléments suivants :

1. Sélection efficace des prestataires pour les solutions informatiques :

- Orientations claires pour la sélection des fournisseurs : Le consultant devra fournir des conseils détaillés et apporter un appui à la sélection des prestataires de solutions informatiques en fonction des critères de performance, sécurité, et conformité aux standards internationaux.

2. Implémentation réussie des solutions logicielles :

- Systèmes logiciels déployés et fonctionnels : Les logiciels doivent être intégrés de manière fluide et opérationnelle dans l'environnement technologique existant.
- Adéquation avec les besoins du projet : Les solutions doivent répondre aux exigences spécifiées dans les termes du projet, avec des ajustements réalisés selon les besoins.

3. Conformité aux normes de sécurité et de protection des données :

- Systèmes conformes aux normes de cybersécurité : Les logiciels doivent respecter les normes de sécurité nationales et internationales, en particulier celles définies par la Banque Centrale, pour assurer la protection des données sensibles.
- Protocoles de sécurité et de protection des données définis et appliqués : Des processus de sécurité doivent être mis en place pour protéger les informations et garantir la confidentialité.

4. Réduction des risques et gestion des incidents :

- Identification et gestion proactive des risques : Le consultant doit avoir identifié les risques potentiels liés à l'implémentation des solutions logicielles et mis en place des mesures correctives pour atténuer ces risques.
- Plan de gestion des incidents fonctionnel : Un plan efficace de gestion des incidents doit être en place, garantissant la résolution rapide des problèmes techniques.

5. Transfert de compétences aux utilisateurs finaux :

- Formation réussie des utilisateurs : Le consultant doit s'assurer que les parties prenantes (utilisateurs finaux, équipes techniques) soient formées efficacement aux nouveaux systèmes, garantissant une utilisation optimale et durable des outils.
- Documentation claire et accessible : Le consultant doit s'assurer que la documentation complète, détaillant les procédures, les bonnes pratiques et les spécifications techniques, doit être fournie par les fournisseurs de solutions pour faciliter l'utilisation et la maintenance des systèmes.

6. Amélioration continue et évolutions proposées :

- Amélioration des performances des systèmes : Des recommandations pour optimiser les performances des solutions mises en place doivent être fournies, contribuant à l'efficacité à long terme du projet.
- Mise en œuvre des améliorations proposées : Les ajustements et les évolutions techniques doivent être intégrés pour répondre aux besoins futurs et garantir la pérennité des solutions.

VII. LIVRABLES

Voici une liste indicative de livrables que le consultant IT devra fournir dans le cadre de cette mission, à discuter et ajuster si nécessaire :

- 1) Tableau de bord reprenant tous les sous-projets décrivant les étapes d'implémentation des solutions logicielles, incluant le calendrier, les ressources nécessaires, les responsabilités des parties prenantes et les critères de succès.
- 2) Rapport d'évaluation de la sécurité des systèmes décrivant l'évaluation de la conformité des solutions logicielles aux normes de sécurité et de protection des données (y compris les exigences de la Banque Centrale), ainsi que des recommandations pour renforcer la sécurité des systèmes.
- 3) Rapport périodique de suivi de l'implémentation et recommandations d'améliorations.
- 4) Revue de tous les livrables produits par les partenaires de mise en œuvre des solutions informatiques.
- 5) Rapport final d'implémentation à la fin de la mission.

Annexe 1 : Résumé des sous-projets de digitalisation et d'inclusion financière

Le tableau ci-dessous présente un résumé des principaux sous-projets de modernisation des systèmes d'information en cours de mise en œuvre dans le cadre du projet, en précisant l'objectif de chaque initiative, les bénéficiaires finaux, les parties prenantes impliquées, le partenaire de mise en œuvre (si déjà recruté), l'état d'avancement et les prochaines étapes.

Sous-projets	Objectifs	Directions de la BCC impliquée	Partenaire de mise en œuvre	Etat d'avancement	Prochaines étapes
Répertoire de sûretés mobilières	Permettre l'utilisation des biens mobiliers (stocks, machines, récoltes) comme garanties pour améliorer l'accès au crédit des PME	Direction DAR et Direction de Supervision des intermédiaires financiers (DSIF)	Duga	Implémentation technique en cours de finalisation	Finalisation du cadre juridique
Modernisation de la centrale des risques	Améliorer la disponibilité et la qualité des données de crédit pour réduire l'asymétrie d'information et faciliter l'accès au financement	Direction informatique et DSIF	N/A	Finalisation du dossier d'appel d'offres	Lancement du processus de sélection du prestataire technique en cours
Système bancaire de base partagé et interopérabilité au Switch Monétique	Réduire les coûts et améliorer l'accessibilité aux services financiers numériques via l'interconnexion avec le Switch National Mosolo	Direction de supervision des systèmes de paiement (DSSP)	Consortium Paycode, BankTech, and Topwise	IMFs, COOPECs, ANIMF, APROCEC, BCC	Déploiement progressif du système
Plateforme de supervision et protection des consommateurs financiers	Acquisition et implémentation d'une solution clef en main d'une plateforme de supervision pour suivre et gérer les plaintes des clients et mettre à la disposition des emprunteurs des informations sur le taux effectif global (TEG)	Direction informatique et DSIF	Cabinet Control SA	Consultant a démarré la mission à distance	Mission terrain et travaux techniques avec les parties prenantes.
Plateforme de supervision de la finance digitale	Acquisition et implémentation d'un outil de supervision de la finance digitale	Direction informatique et DSSP	N/A	Appel d'offres à publier	

Ce tableau servira de base pour la supervision et le suivi des activités du consultant IT, qui interviendra pour garantir l'efficacité et la conformité des solutions déployées aux exigences de la Banque Centrale, notamment en matière de cybersécurité, d'interopérabilité et d'intégration avec les systèmes existants.